

PROTECTION SOCIALE : LES CONGÉS MALADIE, L'IMPUTABILITÉ AU SERVICE, LA GESTION DE L'ISSUE DES CONGÉS MALADIE, LA PROBLÉMATIQUE DU RECLASSEMENT ET DE L'INVALIDITÉ

PROGRAMME DE LA FORMATION

PRÉSENTATION DES CONGÉS MALADIE ET DES ACTEURS PRINCIPAUX

- › Bases réglementaires (loi, décret, circulaire)
- › Présentation globale des congés maladie des agents stagiaires et titulaires
- › Présentation des acteurs essentiels et du rôle de chacun :
 - Médecin agréé
 - Médecin du travail / de prévention
 - Comité médical
 - Commission de réforme

LES CONGÉS MALADIE DES FONCTIONNAIRES : CMO, CLM, CLD

- › Rappel des conditions pour bénéficier d'un congé maladie :
 - La position d'activité
 - La transmission du certificat médical dans le délai imparti
- › Le congé ordinaire de maladie, congé longue maladie, congé de longue durée
 - Conditions d'octroi
 - Le secret médical : traitement des certificats médicaux
 - Durée et droits à traitement – coordination avec le régime général
 - Rétablissement de la journée de carence au 1er janvier 2018 : quel impact?
 - Décompte des droits à congé
 - Conséquence sur la carrière et la retraite

Cas pratique sur le maintien de droit à plein et demi- traitement

Calcul d'une indemnité différentielle

Cas pratique sur la période de référence au CLM

LES CONGÉS IMPUTABLES AU SERVICE

- › Les congés spéciaux : accidents de service, maladies professionnelles
- › La notion d'accident de service, de trajet, de mission
- › La notion de maladie professionnelle / maladie contractée en service
- › Quelle procédure pour la reconnaissance ou le refus de reconnaissance ?
- › Les droits de l'agent (congé spécifique, rémunération plein traitement, prise en charge des frais, ATI, dommages-intérêts)

Cas pratique: procédure à suivre par l'employeur

L'ISSUE DES CONGÉS MALADIE

- › Aptitude :
 - La réintégration
 - L'aménagement de poste
 - La reprise à temps partiel thérapeutique
 - Nouvelle affectation sur un autre emploi du grade
 - La reprise dans le cadre du reclassement
 - Zoom sur la procédure
- › Imputabilité temporaire à toutes fonctions
 - La mise d'office en disponibilité pour raison de santé (MDO)
 - La procédure de MDO
 - La rémunération pendant la MDO
- › Inaptitude aux fonctions sans possibilité de reclassement, ou inaptitude totale et définitive à toutes fonctions :
- › L'issue des congés maladie imputables au service
 - L'issue du congé imputable : reprise avec ou sans aménagement de poste, nouvelle affectation, reclassement, la notion de consolidation et de rechute, la radiation des cadres pour invalidité (d'office ou à la demande de l'agent)

Exercice pratique sur la procédure de reclassement

Cas pratique sur la rémunération pendant la disponibilité d'office

OBJECTIFS

- Bénéficier d'un socle de compétences permettant une gestion courante des congés maladie
- Maîtriser les conditions d'octroi des différents congés maladie, leur durée
- Appliquer les règles de coordination entre les différents régimes pour les agents titulaires
- Identifier les principaux interlocuteurs (comité médical, commission de réforme) et leur rôle
- Être en mesure d'anticiper la gestion de l'issue des congés : reprise avec aménagement, reclassement, disponibilité d'office, retraite pour invalidité

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- De nombreux exemples et cas pratiques : décompte de droits à congés maladie, calcul de maintien de salaire, calcul d'IJSS...
- La possibilité de travailler sur les documents apportés par les participants pour une approche encore plus personnalisée : dossiers de maladies contractées en service ou d'accidents de service

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Agents administratifs chargés des absences, responsables et collaborateurs RH/personnel/paie chargés de gérer les maladies, responsables des affaires sociales

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

